

NATIONS UNIES



**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**



**CONSEIL
DE SÉCURITÉ**
UN LIBRARY

Distr.
GÉNÉRALE
A/36/871
S/14935 ✓
30 mars 1982
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Trente-sixième session
Point 35 de l'ordre du jour
QUESTION DE CHYPRE

APR 1 - 1982

UN/SA COLLECTION

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Trente-septième année

Lettre datée du 29 mars 1982, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de la Turquie auprès de
l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une lettre datée du 29 mars 1982 que M. Nail Atalay, représentant de l'Etat fédéré turc de Kibris, vous a adressée.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de la trente-sixième session de l'Assemblée générale, au titre du point 35 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent,
(Signé) A. Coskun KIRCA